

COMMUNE DE BURDIGNIN
(Haute-Savoie)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BURDIGNIN

Par arrêté n° 2023-05 du 30 mars 2023, le Maire de la Commune de BURDIGNIN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

À cet effet, M. Laurent VIGOUROUX, Ingénieur des travaux eaux et forêts en retraite, a été désigné comme commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera en Mairie - 43, route de la Nativité - 74 420 Burdignin du :
Mardi 9 mai 2023 (8 h 30) au vendredi 9 juin 2023 (17 h 00) inclus

(soit pendant 32 jours) aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit les :

- mardi de 17h à 19h
- vendredi de 15h à 17h
- samedi de 9h à 11h

Le Commissaire-enquêteur recevra en mairie :

- le samedi 13 mai 2023 de 9h à 12h
- le mardi 23 mai 2023 de 16 h 30 à 19 h 30
- le vendredi 9 juin 2023 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourra être consulté en Mairie et sur le site internet dédié à l'enquête publique <https://www.registre-dematerialise.fr/4590>.

Les observations sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie - 43, route de la Nativité - 74 420 BURDIGNIN.

Un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4590>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-4590@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4590> et donc visibles par tous.

Toute information relative à l'enquête publique pourra être demandée en mairie - Tél. : 04 50 39 11 86.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique et toutes observations du public seront également consultables et communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande pendant la durée de l'enquête.

Les informations environnementales sont consultables dans le dossier d'enquête.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie et sur le site Internet de la Mairie <https://www.burdignin.fr> dès qu'ils seront transmis en mairie, pendant 1 an.

Burdignin, le 30 mars 2023

*Monsieur Le Maire,
Pierre CHAUMPS*